

DEC150598DCIF

Décision DEC150598DCIF portant nomination de Monsieur Jean-François PEIRO, agent comptable secondaire de la Délégation « Alpes » du CNRS

LE PRESIDENT

VU, le décret 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

VU, le décret du 27 février 2014 portant nomination de Monsieur Alain FUCHS aux fonctions de Président du CNRS

VU, la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée, portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS

VU, la lettre du 13 février 2015, réf. RH-1B/2015/02/5135, de la Direction générale des finances publiques donnant agrément à Monsieur Jean-François PEIRO, inspecteur des Finances publiques, pour occuper les fonctions d'agent comptable secondaire de la Délégation « Alpes » du CNRS

VU, la décision DEC150592DCIF du 16 février 2015 portant cessation de fonctions de Madame Nathalie CHOQUET, agent comptable secondaire intérimaire de la Délégation « Alpes » du CNRS

VU, l'avis favorable de l'Administrateur général des Finances Publiques, agent comptable principal du CNRS

**DECIDE**

Art. 1<sup>er</sup> –Monsieur Jean-François PEIRO, inspecteur des Finances publiques, est nommé agent comptable secondaire de la Délégation « Alpes » à compter du 1<sup>er</sup> mars 2015 en remplacement de Madame Nathalie CHOQUET.

Art. 2 - La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 16 février 2015

Alain FUCHS